

J'ai posé une question orale le mardi 4 décembre sur les contrats obsèques. Il est en effet patent que nombre d'entre eux ne sont pas conformes aux termes de la loi. J'ai été déçu de la réponse qui m'a été faite au nom du ministère de l'économie et des finances par Olivier Dussopt, secrétaire d'État. Celui-ci a dit que « *la loi doit être appliquée dans son intégralité* » – ce qui me paraît effectivement positif. Mais il a ajouté que les dérives ne sont « *pas connues de manière suffisamment précise* » – ce qui me paraît étonnant. Il a conclu que le ministère « *souhaiterait continuer à travailler* » avec moi « *sur la base des éléments dont je pourrais disposer.* » Je n'en resterai, bien sûr, pas là. Je reprendrai contact avec le ministère et réinterviendrai avec ténacité sur cette question.

JPS

>> [Lire le compte-rendu de mon intervention](#)